

Brétigny, le 20 mai 2019

**Cabinet du Maire**

Réf. : NM/AB/OM

Affaire suivie par : Ompressath MADIVANANE

Tél : 01 69 88 40 12

Mèl : [o.madivanane@mairie-bretigny91.fr](mailto:o.madivanane@mairie-bretigny91.fr)

Madame, Monsieur,

Lors de notre précédente réunion publique le jeudi 22 novembre dernier, nous nous étions engagés collectivement à faire intervenir la police municipale pour verbaliser en cas de stationnement gênant. Or, nombreux d'entre vous nous ont signalé de nombreux stationnement gênant de riverains qui ont fait l'objet d'une verbalisation. Mais également une gêne pour la bonne circulation dans la rue.

Face à cette situation, nous avons décidé de suspendre de façon temporaire la verbalisation du 54 au 88 rue Jean Rongière.

Aussi je vous convie à une rencontre spécifique à la verbalisation pour échanger ensemble sur les consignes claires à appliquer :

**Lundi 3 juin à 19h  
devant le  
57 rue Jean Rongiere  
91220 Brétigny-sur-Orge**

Les autres sujets évoqués lors de la réunion du 22 novembre 2018 feront l'objet d'une prochaine réunion.

Dans l'attente de vous y retrouver,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bien à vous,*

Adrien MARGUERITTE

*Margueritte*  
Conseiller municipal délégué  
sécurité, au stationnement  
et à la circulation

